

COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil municipal du 9 Octobre 2020

Envoyé en préfecture le 15/10/2020

Reçu en préfecture le 22/10/2020

Affiché le 26/10/20

ID : 027-212702542-20201009-44



Conseil municipal du	9 octobre 2020	Délibération N°	2020-0044
----------------------	----------------	-----------------	-----------

Étaient présents : Mmes Patricia BRAY, Valérie BRANDIN BEGHIN, Nadège COMORET, MM. Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Mathieu MARCAL, Jacky CAPEL, Franck LAMBLARDY, Alain MIMEAU, Jean-Nicolas MASSON,

Absents représentés : Mmes Laurence HUZE, Anne-Maïté TURMEL, Ingrid MARCELPOIL, Déborah DOMINGUEZ, M. Ludovic SOULARD

Pouvoirs : Mme Déborah DOMINGUEZ a donné pouvoir à M. Jacky CAPEL, Mme Laurence HUZE a donné pouvoir, M. Ludovic SOULARD a donné pouvoir à M. Raphaël NORBLIN, Mme Anne-Maïté TURMEL a donné pouvoir à Mme Patricia BRAY

Membres en exercice : 15 Présents 10

Votants 14

Conseil convoqué le 05/10/2020

Secrétaire : M. Alain MIMEAU

Votes Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 1

Coupe de bois – programme 2021 (ONF)

Dans le cadre des coupes de bois pour la programmation 2021,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 13 voix « pour » et 1 abstention (Mme Anne-Maïté TURMEL) :

- d'inscrire la coupe de bois sur la parcelle **7.u** au programme 2021, d'en autoriser le martelage et quantification.

pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Raphaël NORBLIN